



Préfecture de Seine-Maritime

## Commune de VAL-DE-SCIE

### Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

pour l'application des articles L 125-5 et L 125-26 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N°

2019-324

du

25 février 2019

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn

oui

non

Prescrit  
Approuvé  
Vallée de la Scie

date

28 novembre 1996

15 avril 2002

aléa

Inondation (débordement de rivière)

Prescrit  
Approuvé  
BV Scie

24 janvier 2012

29 mai 2020

Inondation (débordement de rivière, ruissellement, remontée de nappe, submersion marine)

Les documents de référence sont :

Rapport de présentation, zonage réglementaire et règlement du PPRn Vallée de la Scie, approuvé en 2002

Consultable sur internet

Rapport de présentation, zonage réglementaire et règlement du PPRn BV Scie, approuvé en 2020

Consultable en mairie

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPRt ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt

oui

non

date

aléas

Les documents de référence sont :

#### 4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPRm ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm

oui

non

#### 5. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque mouvement de terrain

#### 6. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

20 juillet 1983 06 février 1995 18 septembre 1998 07 février 2000 03 octobre 2003 22 novembre 2007 26 juin 2018

#### 7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 5

zone 4

zone 3

zone 2

zone 1

**8. Cartographie**

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

**Rapport de présentation du PPRn Vallée de la Scie, approuvé en 2002****Règlement du PPRn Vallée de la Scie, approuvé en 2002****Zonage réglementaire du PPRn Vallée de la Scie, approuvé en 2002****Cartographie des aléas du PPRn Vallée de la Scie, approuvé en 2002****Rapport de présentation du PPRn BV Scie, approuvé en 2020****Règlement du PPRn BV Scie, approuvé en 2020****Cartographie des aléas du PPRn BV Scie, approuvé en 2020****Zonage réglementaire du PPRn BV Scie, approuvé en 2020****9. Description des phénomènes d'inondation**

Située dans la vallée de la Scie, la commune de Val-de-Scie est concernée, dans ses parties urbanisée et naturelle, par des risques d'inondation liés au débordement de la rivière, ainsi qu'à des phénomènes de ruissellement provenant des plateaux environnants. Des remontées de nappes ont aussi été constatées localement en fond de vallée et aux endroits où la nappe est proche du terrain naturel.